

GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU : DES « INSTRUCTEURS RUSSES » ONT COMMIS DES VIOLATIONS DU DIH EN RCA

Le Groupe d'experts de l'ONU sur la RCA a indiqué que les violations du droit international humanitaire commises par des soldats des FACA et des instructeurs russes comprenaient un usage excessif de la force, des meurtres aveugles, l'occupation d'écoles et des pillages à grande échelle. Il a documenté un usage excessif de la force à Grimari le 28 décembre 2020 (3 civils tués, 15 blessés) et des tirs sur des civils non armés à Ippy, Bodol, Grimari et Kradé, et a rejeté l'affirmation de la Russie selon laquelle ses instructeurs ne participaient pas aux opérations. Le Groupe a employé le terme « instructeurs russes » plutôt que Wagner ; leur coordonnateur a déclaré qu'ils avaient été recrutés par le Ministère russe de la défense par l'intermédiaire de l'Union des officiers pour la sécurité internationale.

UKRAINE EVIDENCE HUB
AU-DELÀ DE L'UKRAINE
AU 15 OCT. 2026

DEGRÉ DE PREUVE

ATTRIBUTION OFFICIELLE

Un gouvernement, un procureur, l'UE, l'OTAN ou un organe de l'ONU a formellement désigné la Russie, ses services ou ses forces soutenues par l'État. Il s'agit d'une position de cette autorité, non d'un jugement.

QUI L'A ÉTABLI

Rapport final du Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RCA, S/2021/569 (transmis le 25 juin 2021).

DERNIÈRES NOUVELLES

Le rapport ultérieur du Groupe S/2024/444 a décrit une attaque près de Sam Ouandja menée par les seuls instructeurs russes. L'Union des officiers pour la sécurité internationale a été sanctionnée par le Royaume-Uni en novembre 2024.

SOURCES

A Groupe d'experts de l'ONU sur la RCA, rapport final S/2021/569 (via [ecoi.net](https://www.ecoi.net)) · 2021-06-25

https://www.ecoi.net/en/file/local/2054767/S_2021_569_E.pdf

C Armed Groups and International Law : Le groupe Wagner et les sanctions de l'ONU – des rapports incohérents ? · 2025-06-05

<https://www.armedgroups-internationallaw.org/2025/06/05/the-wagner-group-and-un-sanctions-inconsistent-reporting/>

CE QUE NOUS DEMANDONS

DES ÉTATS MEMBRES

- Soutenir les enquêtes de l'ONU au Mali, en République centrafricaine et en Libye.
- Rétablir une surveillance indépendante de l'ONU là où elle a été supprimée.
- Sanctionner l'Africa Corps et ses commandants en tant que successeurs du groupe Wagner.

Le statut suit quatre degrés de preuve : décision de justice · attribution officielle · mis en accusation · soupçonné (les cas soupçonnés ne figurent que sur la page en ligne). Niveau A = juridictions, organes de l'ONU, organisations internationales · B = gouvernements, parquets · C = médias et enquêteurs. Rectificatifs : evidence@ukraine-evidence.org



page en ligne ·
rectificatifs